

Le parc de la Colombière Site labellisé Eco jardin



Ici, la nature reprend ses droits

Un parc, connecté au centre historique de la ville, à son palais Ducal.



La porte Wilson

Le cours du parc



La plus belle avenue du royaume sous Louis XIV.

Allées longues de 1.5 Km,
promenade favorite des
Dijonnais



Le parc de la Colombière

D'une surface de 30 hectares, crée au XVII, par le prince de Condé, gouverneur de la Bourgogne.

Relié au secteur sauvegardé, classé UNESCO, par une trame verte historique.





Le parc est classé 'Monument historique' depuis 1925.
Structuré par un maillage de chemins et d'allées typique
du jardin à la française.
Aménagement conduit par des proches de Le Nôtre.



Quelques éléments de composition.

La grande pelouse centrale qui dégagait la vue sur le château.



Les allées du sous bois



C'est un patrimoine arboré de 3450 arbres, le marronnier et le tilleul représentent à eux seuls 64% des arbres du parc

Les bords de l'Ouche



La rivière, l'Ouche, véritable trame bleue de la ville
longe le parc.

Une passerelle l'enjambait pour accéder au château.

Le mur d'enceinte



Le parc est aujourd'hui clos sur 3 des 4 côtés qui composent son périmètre rectangulaire.

Sa gestion écologique



Des sous bois



Les souches des arbres abattus sont en partie conservées, sur place.

Mise en œuvre de la gestion différenciée



Les berges de la rivière sont un refuge pour les oiseaux (hérons, canard.....)



Les déchets des usagers sont triés et recyclés



Un point de tri sélectif

Le miel de Dijon



Plus de 100 ruches dans les espaces verts de la ville.

Premier prix du concours des villes à miel.



Une toilette sèche



La ferme de la Colombière





Les enclos animaliers sur une surface de 13000 m² accueillent et présentent une soixantaine de mammifères et une centaine de volailles, de la région.





Une activité sportive et éducative
L'accrobranche

Des activités ludiques pour les enfants.

Une structure de jeux pour les enfants à mobilité réduite.



Utilisation du sable,
comme zone de
réception des jeux



Merci pour votre attention.